



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ministres des cultes

Question écrite n° 38059

## Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les indemnités du gardiennage des églises communales. Il ressort d'une réponse ministérielle à une question écrite (JO. AN, Débats parlementaires, question du 9 août 1999, page 4830) de M. le secrétaire d'Etat au budget que ces indemnités sont exonérées de l'impôt sur le revenu et ne sont pas comprises dans l'assiette de la CSG, ni de la CRDS. Il lui demande cependant de bien vouloir préciser si ces indemnités doivent être assujetties aux autres cotisations sociales, salariales et patronales (maladie, retraite,...). Il le remercie de bien vouloir éclaircir ce point qui peut faire l'objet de litiges avec les URSSAF.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-François Chossy](#)

**Circonscription :** Loire (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38059

**Rubrique :** Cultes

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 novembre 1999, page 6771